

PROVINCE DE QUÉBEC  
LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

À une session extraordinaire du conseil tenue le 30 juillet 2024, à 19 h 30, à la salle municipale, formant quorum sous la présidence de madame Claudette Laroche, mairesse.

**Conseillers(ère) présents(e) :**

M	Clermont Bossé
M	Jimmy Samson (arrivé à 19h32)
M	Rémi Gilbert
Mme	Denyse Lacombe
Mme	Marie-Anne Fortin

**Conseiller absent :** M Laurier Fortin

Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente

Certificat de signification

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que cet avis de convocation a été signifiée dans les délais en laissant une copie à tous.

Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière

La mairesse souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance.

**2024-07-0106**

**APPEL D'OFFRES – AMÉNAGEMENT D'UN DÔME SUR LA PATINOIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'adoption de la résolution portant le n° 2024-05-0074 la municipalité de Launay a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique d'appel d'offres « SEAO », portant le numéro d'avis 2024-01, et ce pour l'Aménagement d'un dôme pour la patinoire;

**CONSIDÉRANT** la séance d'ouverture de soumission qui a eu lieu le 12 juin 2024, dans le cadre de l'appel d'offres public n° 2024-01;

**CONSIDÉRANT QUE** 3 entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis avant 16h, le 12 juin 2024, soit :

Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)
Construction Laray	937 036.73 \$
Construction UBIC inc.	726 814.46 \$
Construction TECH inc.	953 947.58 \$

**CONSIDÉRANT QU'**après une étude et analyse des soumissions, deux d'entre elles s'avèrent conformes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par monsieur le conseiller Jimmy Samson et unanimement résolu par les membres du conseil.

**QUE** le conseil accepte les soumissions reçues de Construction TECH inc. et construction Ubic inc.;

**QUE** le conseil octroie le contrat à l'entreprise Construction UBIC inc., plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un dôme sur la patinoire conformément aux documents d'appels d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 726 814.46 \$ incluant les taxes;

**QUE** les dépenses soient financées par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour un montant de 559 077 \$, par un partenariat

avec diverses entreprises (98 000 \$) et le montant restant sera pris à même le budget;

Adoptée

**Période de questions**

Aucun public.

**2024-07-0107**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jimmy Samson, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et unanimement résolu par les membres du conseil.

**QUE**, l'assemblée soit levée à 19h35.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Directrice générale et greffière-trésorière

*Je, Claudette Laroche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*